

# MORANGIS

## Ma ville, Mon quotidien

Magazine municipal - Janvier / Février / Mars 2022

#272



# 2022, EMBRASE LES CŒURS



**P.12** Les élus du  
Conseil municipal  
des Jeunes

**P.24** Imagina,  
connecter la ville  
à ses habitants



**P.16** Dossier :  
Toit, toit, mon toit

**P.32** Morangis au plus  
proche de ses associations

**3 > Édito****4 > 7**

- Arrêt sur images à Morangis

**8 > Brèves morangissoises****12 > Jeunesse**

- Les élus du Conseil Municipal des Jeunes



- Boutique pédagogique au cœur du lycée M. Yourcenar

**ACCOMPAGNER DEMAIN****16 > 23**

- Dossier urbanisme : Toit, toit, mon toit !

**24 > Ville connectée**

- Imagina, connecter la ville à ses habitants

**25 > Mobilités**

- Gare voyageurs à Morangis

**26 > Environnement**

- Morangis soigne ses arbres

**27 > Démocratie participative**

La Démocratie participative est lancée à Morangis

**AGIR ENSEMBLE****28 > Séniors**

- Un accueil de jour proposé à la maison G. Laroque
- La résidence G. Fontaine devient Intergénérationnelle
- Les colis de Noël réalisés par l'ESAT de la Prairie

**30 > Social**

- Grand Froid : Passer un hiver serein

**32 > Associations**

- Morangis, au plus près de ses associations

**34 > Commerces****36 > Au fil de l'info****38 > Brèves****40 > Les Tribunes****41 > Principales décisions des CM****42 > Permanences / État civil****43 > Allô, Madame le Maire****Madame, Monsieur, Chère Morangissoise, Cher Morangissois,**

À l'heure où ces mots sont écrits, la situation sanitaire est loin d'être sous contrôle. Certains événements ne pourront encore se tenir, à l'instar des vœux de la municipalité aux Morangissois, qui malgré l'envie de vous retrouver et de partager un chaleureux moment, ne pourront être organisés cette année encore.

Une nouvelle année qui commence est souvent l'occasion de dresser le bilan. 2021 portait un élan de renouveau, un nouvel espoir. Et ce fut le cas, même si les contraintes sanitaires ont continué de rythmer notre quotidien : lancement de la Démocratie participative avec les balades urbaines ; mise en place du Conseil municipal des jeunes ; instauration de la cellule de veille ; développement des partenariats avec le monde économique, les commerces et artisans de la ville ; ouverture de nouveaux commerces ; mise en place des 1 607 h et du télétravail pour les agents de la ville ; retour à la semaine de quatre jours à l'école ; signature de la convention globale territoriale avec la CAF pour accompagner nos actions en direction de la petite enfance, des scolaires et de la jeunesse ; réouverture du poste d'infirmière scolaire ; modernisation de l'administration et mise en place de nouveaux outils numériques ; dialogue renoué avec les villes jumelles ; développement d'initiatives intergénérationnelles ; installation des premières caméras de vidéoprotection ; mobilisation pour obtenir une station voyageurs sur la Ligne 14 ;

lancement de la révision du plan de circulation et stationnement ; retour des agents polyvalents/gardiens dans les infrastructures sportives ; Morangis « Ville solidaire » avec les événements caritatifs et la mobilisation des associations et des citoyens ... pour ne citer que ces actions parmi encore de nombreuses autres.

2022 ne sera pas en reste ! De nouveaux projets verront le jour à Morangis tels que l'ouverture du Centre Ressources Jeunesse ; l'élargissement du circuit du MorangiBus ; la mise en place des Comités de quartier ; la finalisation du Pedt et du Plan Mercredi ; la poursuite du déploiement du service de Police municipale et de la vidéoprotection ; le lancement du budget participatif vert au profit du parc Saint-Michel ; la mise à disposition de « Pass numériques » aux habitants en situation de fracture numérique...

Soyez assurés que vos élus et le personnel communal restent mobilisés pour assurer la protection des Morangissois et continuer de faire vivre Morangis !

En 2022, célébrez les bons moments, que l'année qui s'ouvre vous apporte plus de joie et d'épanouissement dans votre vie.

**" Que l'année qui s'ouvre vous apporte plus de joie et d'épanouissement "**

Sincèrement vôtre



Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. PEFC-France.org





# ARRÊT SUR IMAGES à Morangis



Du 15 septembre au 1<sup>er</sup> octobre, Morangis a célébré ses Séniors avec la Semaine bleue et a organisé différentes activités pour l'occasion. Nos Séniors ont entre autres participé à une balade de 4 kms entre Morangis et Paray-Vieille-Poste. La Résidence Arpavie G. Fontaine a accueilli les enfants de l'accueil de loisirs Moreau venus présenter des expériences scientifiques.



Le 20 septembre, la conférence sur la grotte de Lascaux a captivé les séniors de la Commune, nombreux à avoir fait le déplacement à l'Espace Saint-Michel.



Forte fréquentation pour le Forum de l'alternance, organisé par le PLIE Mission Locale Nord Essonne et Avenir Initiatives le 22 septembre à l'Espace Charcot.



Le 24 septembre était l'occasion de mettre à l'honneur les relations de bons voisinages. La Fête des voisins a été suivie dans les quartiers de la Ville.



La fête de la Saint-Michel a réuni de nombreux Morangisais lors du dernier week-end de septembre. Les concerts des groupes Foxapet et Mighty Horns ont ouvert les festivités le vendredi soir. Elles se sont poursuivies le lendemain avec une journée d'animation sur le thème des pirates. Le dimanche, le rendez-vous a été donné aux chineurs pour le vide-greniers, qui a clôturé l'événement.



Des jardins et des hommes a offert un moment suspendu le 1<sup>er</sup> octobre à l'Espace Pierre Amoyal, en proposant une balade dans la Nature sur des textes de Hugo, Sand, Nougaro ou du chef Indien Seattle, qui se sont accordés aux airs de Bach, Schubert et de Chopin.



Les Morangisais étaient nombreux le 5 décembre pour écouter les aventures de Tom Smith, Jerry Wesson et l'intrépide journaliste Rachel Green, contées par le comédien Laurent Meunier à l'Espace Pierre Amoyal, d'après la pièce de théâtre "Smith & Wesson" d'Alessandro Baricco.



Le jeune public a pu découvrir le 10 octobre le spectacle de danse Petits papiers dansés à l'Espace Pierre Amoyal, plongeant les enfants dans un monde de délicatesse et de poésie.



Le 15 octobre, le Comité des fêtes conviait petits et grands à une soirée Loto au gymnase Claude Bigot. Au cours de la soirée, une tombola était organisée au profit d'Octobre Rose.



Le 16 octobre, Noémie de Lattre a conquis les nombreux spectateurs venus à l'Espace Pierre Amoyal découvrir son spectacle *Féministe pour homme*, nommé au Molières 2020 pour le meilleur seule en scène.



Le 21 octobre, 38 élèves du collège M. Vignaud ayant obtenu une mention « très bien » au Brevet des collèges ont reçu leur diplôme des mains de Mme le Maire et de Mme B. Saux, principale de l'établissement. Pour les féliciter, un bon d'achat de 15€ à valoir à la Librairie Atout Papier leur a également été remis.



Morangis, Ville solidaire a consacré son 16 octobre à la campagne Octobre rose qui vise à sensibiliser au dépistage du cancer du sein. La journée a débuté avec une course et une marche solidaires et s'est poursuivie avec des activités tout au long de l'après-midi. 3 869€ ont été récoltés au profit de l'Institut Curie pour la recherche contre le cancer du sein (cf page 34). La remise des chèques s'est déroulée le 1<sup>er</sup> décembre à l'espace Saint-Michel.



Le 11 novembre, la Ville de Morangis célébrait le 103<sup>e</sup> anniversaire de la signature de l'Armistice de 1918 en présence de Madame le Maire, les élus, un représentant par association des Anciens Sapeurs-Pompiers, des Anciens Marins, des Anciens Combattants de Morangis, les enfants des écoles de la Ville de Morangis et leurs enseignants, les jeunes citoyens, les jeunes sapeurs-pompiers ainsi qu'un public nombreux devant le Monument aux Morts de l'Hôtel de Ville.



Du 15 au 21 novembre, Morangis s'est mobilisée pour la Semaine du handicap avec plusieurs activités de sensibilisation au collège et au lycée, ainsi que sur le temps périscolaire et une programmation culturelle dédiée avec les représentations de *Le jour où j'ai compris que le ciel était bleu* et *Portraits de famille*. Des activités auxquelles le FAM a participé.



Installé pour la première fois à l'Espace Pierre Amoyal, le Marché de Noël a séduit les Morangisais, petits et grands, venus nombreux découvrir les chalets artisanaux et gastronomiques, ainsi que les nombreuses activités et animations proposées pour l'occasion.

## Numérique



### PERMANENCE DU CONSEILLER NUMÉRIQUE

Chargé d'aider les administrés dans leur usage quotidien du numérique, le Conseiller numérique assure des permanences à la Mairie de Morangis le mercredi : 9h/12h et le jeudi : 14h/18h30. Un formulaire de prise de rendez-vous est disponible en ligne sur le site de la ville et également au Guichet unique de la mairie.

☞ [conseiller-numerique@morangis91.com](mailto:conseiller-numerique@morangis91.com) ou [www.morangis91.com](http://www.morangis91.com)

## Sécurité



### CELLULE DE VEILLE

Les 23 septembre et 23 novembre 2021, s'est réunie la Cellule de veille initiée par Madame le Maire. L'ensemble des partenaires réunis ont échangé sur les problématiques actuellement constatées sur la Commune : bilan de l'été, rentrée scolaire et sociale, civisme, dégradations, intrusions dans les logements vacants. Le dialogue fut nourri et constructif.

## Soutien

### RECONDUCTION DE L'AIDE AUX ÉTUDIANTS BOURSIERS

L'aide de 50€ pour les étudiants boursiers Morangisais de 18 à 26 ans est reconduite. Elle sera versée sous forme de tickets services alimentaire/hygiène et accordée sur présentation de justificatifs pour l'année universitaire 2021/2022. Ce dispositif avait été lancé en début d'année par la Municipalité afin de soutenir les étudiants touchés par la crise sanitaire. Pour en bénéficier il faut : être Morangisais (enfant de Morangisais ou étudiant disposant de sa propre adresse à Morangis), avoir entre 18 et 26 ans et être boursier.

☞ [Formulaire en ligne : www.morangis91.com](http://www.morangis91.com) dans : mes services / démarches en ligne

## Séniers



### RÉOUVERTURE DU CLUB DES SÉNIERS

Après de longs mois d'arrêt, nos aînés ont repris le chemin du Club des Séniers tous les mardis et vendredis au Bistrot citoyen à l'Espace Saint-Michel. Avec plaisir et gourmandise, les participants se réunissent autour d'un goûter, pour jouer, échanger et tout simplement se retrouver.

☞ [Service Séniers 01 64 54 28 20](tel:0164542820)

## Démarches administratives



### ATTENTION AUX SITES D'ASSISTANCE AUX FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Lorsque vous devez effectuer des démarches aux fins d'obtenir des documents administratifs officiels (carte grise, carte d'identité, ...), il peut apparaître sur votre page internet un certain nombre de sites qui ont la fausse apparence de sites officiels. Ils vous proposent d'effectuer ces démarches de manière payante, avec des frais « d'assistance en ligne » ou de « traitement de dossier ». Or ces demandes s'effectuent gratuitement via le site officiel de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) : [ants.gouv.fr/](http://ants.gouv.fr/).

Toutes vos démarches officielles en ligne doivent être accomplies sur des sites se terminant par .gouv.fr. Vous pouvez également consulter le site de l'administration française : [service-public.fr](http://service-public.fr), qui recense l'ensemble des sites officiels et vous orientera en fonction de votre besoin comme une demande d'extrait d'acte de naissance. Par exemple, la demande d'extrait de casier judiciaire (bulletin n°3) s'effectue gratuitement sur : [casier-judiciaire.justice.gouv.fr](http://casier-judiciaire.justice.gouv.fr).

## Élections

# ÉLECTIONS

## PRÉSIDENTIELLE LÉGISLATIVES

Je m'inscris

→ jusqu'au **4 mars 2022** pour l'élection présidentielle

→ jusqu'au **6 mai 2022** pour les élections législatives

**2022**

### INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Deux échéances électorales sont prévues en 2022, en avril l'élection présidentielle et en juin les élections législatives. Si vous n'êtes pas inscrits sur les listes électorales, vous avez la possibilité de le faire jusqu'à six semaines avant la date du scrutin. Les inscriptions peuvent se faire en ligne via [service-public.fr](http://service-public.fr) ou de façon classique en se rendant en mairie. Par ailleurs, les jeunes adultes ayant atteint leur majorité jusqu'à la veille du scrutin n'ont aucune démarche à effectuer : à partir du moment où ils ont été recensés, ils sont automatiquement inscrits. Pour rappel, pour aller voter il est nécessaire de présenter une pièce d'identité, la carte électorale n'est quant à elle pas obligatoire. Il est possible de vérifier son inscription, son bureau de vote et son numéro d'ordre sur le site [servicepublic.fr](http://servicepublic.fr) onglet citoyenneté.

☞ [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ou au Guichet unique



### Collecte des sapins



## RECYCLAGE DE VOS SAPINS DE NOËL

La collecte des sapins de Noël par la Ville a lieu du 27 décembre 2021 au 30 janvier 2022. Vous pouvez donc rapporter vos sapins aux lieux de collecte suivants : place Jules Ferry, place de la Résistance française, parking du square Lavoisier, parking du Golf, rue de Charaintru et place de l'Europe. Les sapins collectés sont ensuite transformés en copeaux de bois et servent de paillage pour recouvrir les espaces verts publics.

### Séniers



## TRANSPORT POUR LES ACHATS DE NOËL

Pour la première fois cette année, la Ville a organisé un service de transport pour les Séniers, afin de les accompagner faire leurs achats de Noël à Belle Épine. Le 30 novembre et le 7 décembre, les Séniers ont ainsi pu profiter de cette nouveauté. Cette expérience sera reconduite pour la période de Pâques.

### Voierie



## LA VOIE D'ORLY FAIT PEAU NEUVE

Les travaux de réfection de la voie d'Orly ont eu lieu en novembre. La voie n'a été refaite par l'Agglomération Grand-Orly Seine Bièvre que partiellement sur le tronçon entre la rue de Wissous et l'entrée du terrain du Tir-à-l'Arc, afin qu'elle ne devienne pas un itinéraire de délestage de la rue de Wissous, évitant une nouvelle concentration de circulation dans le quartier de la Croix Boisselière. Par ailleurs, l'état dégradé de cette route permet de faire ralentir naturellement les véhicules.

RETROUVEZ LES BRÈVES SUR



### Mois sans tabac



## MORANGIS AUX CÔTÉS DE SES AGENTS

À l'occasion du mois sans tabac, la Ville s'est mobilisée afin d'aider les agents qui souhaitent s'associer à l'opération Novembre mois sans tabac. Elle a ainsi accueilli le 4 novembre un stand de la Ligue contre le Cancer pour la remise d'un kit, proposer de l'information générale et l'animation de deux ateliers. Pour rappel, un mois sans tabac multiplie par 5 les chances d'arrêter de fumer.

### Grand Paris



## MÉTROPOLE 2050

Mme le Maire a accueilli à Morangis, le président de la Métropole du Grand Paris, Patrick Ollier et le Vice-Président aux finances et à l'information citoyenne, Philippe Laurent pour le premier atelier/débat organisé avec la population locale dans le cadre du cycle d'écoute Métropole 2050. La Municipalité a reçu le soutien de la population et des entreprises présentes dans sa démarche et ses actions pour obtenir une station voyageurs à Morangis, ainsi qu'imaginer ce que pourrait devenir la Métropole à l'horizon 2050.

### Commerces



## VERS LA CRÉATION D'UNE ASSOCIATION DE COMMERÇANTS MORANGISSOIS

Les commerçants Morangissois se sont réunis le 22 novembre à l'Espace Saint-Michel pour parler de la création d'une véritable association de commerçants. Cette dernière leur permettra d'échanger et de travailler ensemble afin de valoriser le commerce de proximité. Une idée initiée et soutenue par Josiane Gonzalez, Conseillère municipale Déléguée Vie économique commerce et artisanat et Mme le Maire.

### Sécurité



## L'UNITÉ ÉQUESTRE DANS LES RUES DE MORANGIS

L'Unité équestre départementale a effectué des missions de sécurisation dans certains secteurs ciblés pour cambriolages, dégradations et vols d'accessoires.

### Circulation



## LANCEMENT DE L'ÉTUDE DU PLAN DE CIRCULATION ET STATIONNEMENT

L'étude du plan de circulation et stationnement a été lancée sur Morangis le 15 novembre, avec le concours du cabinet ITER. Pendant trois jours, 37 enquêteurs en gilet jaune ou orange se sont postés aux différents points et carrefours à enjeux de la commune afin d'observer in situ les points noirs et dysfonctionnements sur la circulation ou encore le stationnement. En complément, 16 compteurs automatiques de flux ont été installés. Les villes voisines ont également été interrogées et les flux traversants analysés. L'objectif est d'obtenir une cartographie précise de la circulation dans la ville dans sa globalité. Les conclusions de l'étude sont attendues pour la fin janvier 2022. Elles seront présentées dans les Comités de quartier.

Toutes les infos sur [www.morangis91.com](http://www.morangis91.com)

**Jeunes Morangissois**



# LES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

La Ville a désormais son Conseil Municipal des Jeunes composé de 20 élèves scolarisés du CM2 à la Première et élus pour un mandat de deux ans. Le CMJ offre à ses jeunes élus une opportunité de participer activement à la vie communale.

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Morangis est élu. Après une campagne électorale menée tambour battant dans les établissements de la Ville, Madame le Maire a proclamé les résultats le 17 décembre dernier.

**Le CMJ, premiers pas de citoyen**

Le CMJ est une opportunité pour les jeunes Morangissois scolarisés sur la commune de s'investir dans la vie de la Ville, d'être force de propositions et de bénéficier d'un échange privilégié avec les élus.

Engagés pour 2 ans, les élus reçoivent à l'issue de leur mandat un certificat de citoyenneté, valorisable dans le cadre scolaire et professionnel.

**Des candidats en campagne**

Le CMJ est une vraie instance et à l'instar des autres élections, les jeunes candidats ont dû mener leur campagne auprès de leurs camarades, mais également rédiger leur profession de foi.

Un exercice difficile mais pour lequel ils ont pu bénéficier de l'aide des élus venus les soutenir et leur donner des conseils aux cours d'ateliers qui se sont déroulés les 20 et 24 novembre 2021. Une occasion pour eux d'exposer leur projet et de poser leurs idées.

Parmi les candidats la même ambition d'améliorer la qualité de vie à Morangis et beaucoup de thématiques abordées dont l'écologie, l'éducation, le social et la culture.

Ces jeunes citoyens sont très investis et riches en idées, on retiendra notamment parmi les propositions les plus citées la création de pistes cyclables, d'espaces verts, de collectes de déchets, l'aménagement des cours d'écoles et des équipements sportifs, la multiplication des activités extrascolaires et la sécurité pour les piétons et cyclistes.

Ils ont par la suite mené campagne dans leurs établissements respectifs du 6 au 10 décembre, afin de convaincre les élèves de voter pour eux.



**Composition du Conseil**

**Les 20 élus**

**ÉDOUARD HERRIOT**

- Timéa DENIS CALMEL & Romain PETRILLI

**NELSON MANDELA**

- Yasmine ABICHOU & Aylan KERROUCHE

**LOUIS MOREAU**

- Abby TALLET-BOULET & Ismaël TAGOURLA

**SAINT-JOSEPH**

- Valentine MASLIER & Nolan FOUJDET

**COLLÈGE MICHEL VIGNAUD**

- Alicia MBALA (5<sup>e</sup>)
- Ilyès ESSID (6<sup>e</sup>)
- Hope KAKESA (4<sup>e</sup>)
- Gloria AREL-MASSOL (4<sup>e</sup>)
- Alicia BALDE GOMES (4<sup>e</sup>)
- Alice VALENTE (4<sup>e</sup>)
- Ousmane TAGOURLA (4<sup>e</sup>)
- Mohamed MELKI (5<sup>e</sup>)

**LYCÉE MARGUERITE YOURCENAR**

- Clémentine VUILLECOT (2<sup>de</sup>)
- Valentin MINÉ (1<sup>re</sup>)
- Gabriel-Enzo TARTARY (1<sup>re</sup>)
- Grâce PAN (1<sup>re</sup>)

**Et maintenant au travail !**

L'installation du Conseil Municipal des Jeunes se déroulera la première semaine de janvier. À cette occasion, chaque jeune élu recevra son écharpe. Un moment solennel et très attendu !

En mars, les 20 élus suivront un séminaire de deux jours au cours duquel ils rencontreront les différents acteurs de la ville avec lesquels ils vont devoir travailler et surtout comprendre le fonctionnement de la collectivité et le rôle qu'ils seront amenés à y jouer.

**Le Conseil d'installation se déroulera le samedi 8 janvier 2022 / Espace Pierre Amoyal / 10h**  
(Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire)



## BOUTIQUE PÉDAGOGIQUE AU CŒUR DU LYCÉE M. YOURCENAR

Le lycée M. Yourcenar de Morangis a ouvert sa boutique pédagogique M.Y. SHOP, inaugurée le 21 octobre dernier. Focus sur ce projet porté par l'équipe enseignante et les élèves.

La boutique M. Y. SHOP est tenue par les classes de 2<sup>nd</sup>e professionnelle, soit une quarantaine d'élèves au total. Elle est ouverte les mardis et jeudis midi de 11h30 à 13h30, ainsi que pendant les récréations et tenue par 3 élèves aux rôles bien précis : un responsable, un démarcheur qui s'occupe de ramener des clients et un vendeur.

Les élèves en 1<sup>re</sup> Vente travaillent quant à eux sur le démarchage et la prospection des fournisseurs ainsi que la gestion des stocks. La boutique, située dans le hall du lycée, est encore amenée à évoluer avec la mise en ligne d'un catalogue, toujours réalisé par les élèves.

M.Y. SHOP les conduira également à travailler sur la communication, ainsi que sur une campagne de publicité. Des expériences professionnelles que les élèves peuvent valoriser dans leur CV lors de leur recherche de stage et qui leurs permettent de développer leurs compétences.

L'objectif est d'intégrer chacun de ces travaux à une séquence pédagogique. La boutique s'inscrit dans le cadre de la réforme professionnelle et est intégrée au programme scolaire. Il s'agit également d'une volonté du chef d'établissement, P. Martin, pour valoriser les élèves de la filière professionnelle auprès des entreprises.

Lors de leur présence en boutique, ils sont encadrés par l'une des cinq enseignantes, de la filière professionnelle et générale, à l'origine du projet : Mesdames Philippeau (anglais), Sabouret (maths), Guillou (français et histoire/géo), Kaddour et Maray (pratique professionnelle



Nadhif Sabrine, Ouassim El Moussati et Sacha Guillot effectuaient leur première journée au sein de MySHOP, encadrés par leurs enseignantes.

commerce/ventes). Elles ont monté le projet, qui a nécessité huit mois de travail en 2020, avant son lancement en octobre 2021.

La boutique a aujourd'hui le statut d'association et a bénéficié d'un don de la Maison des lycéens pour se lancer, ainsi que de l'aide du lycée pour ce qui concerne le mobilier. Afin de poursuivre son développement, elle recherche des subventions notamment pour organiser des événements spéciaux. Les bénéfices servent quant à eux à renouveler les stocks.

Par ailleurs, M. Y. SHOP se base sur une démarche éco-responsable. Parmi les articles proposés, on retrouve ainsi des produits alimentaires et d'hygiène bio, qui se mêle aux fournitures scolaires et goodies. Ces dernières sont notamment vendues à l'unité et pour tout ce qui est pochettes, classeurs, etc... s'inscrivent dans une démarche de développement durable et sont réutilisées. Un sondage a été effectué en amont auprès des élèves de l'établissement afin de connaître les articles qu'ils souhaiteraient y trouver.

Les prix s'étalent sur une fourchette allant de 20 cts à 6€ pour les clés USB par exemple, ce qui permet aux élèves d'avoir des fournitures à un prix abordable.

La boutique a tenu un stand lors du Marché de Noël. Elle ouvrira également ses portes de manières ponctuelles pour certains événements comme prochainement la St Valentin en février ou encore les Portes ouvertes du lycée en mars 2022.



## INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2022-23

Les inscriptions scolaires pour les enfants nés en 2019 sont ouvertes entre le 10 janvier et le 19 mars 2022. L'inscription peut se faire directement en ligne sur [www.morangis91.com](http://www.morangis91.com) - Portail Morangissois ou sur rendez-vous en mairie - 01 64 54 28 65.

Pensez à vous munir de votre livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et d'un justificatif de domicile et pour les familles concernées du jugement de divorce ou du Contrat de famille d'accueil agréée par le Conseil Départemental ou une association.



## LANCEMENT DU COMITÉ DE PILOTAGE PLAN MERCREDI

Un premier comité de pilotage du Projet Éducatif Territorial (PEdt)/Plan mercredi s'est tenu le 24 novembre, pour redéfinir la volonté municipale en matière d'éducation, suite à la concertation sur les rythmes scolaires. La Ville travaille avec les représentants des élus et des services, de l'Éducation Nationale, des parents d'élèves, de la CAF et des associations.



## LE PLEIN D'ACTIVITÉ POUR LES VACANCES D'AUTOMNE

Pendant les vacances d'automne, les jeunes Morangissois n'ont pas eu le temps de s'ennuyer grâce aux nombreuses activités organisées par le Pôle jeunesse et Citoyenneté. Les 11/15 ans ont ainsi pu participer à des stages de hip-hop afro et de freestylefoot, à un tournoi de foot lumineux dans le noir. Ils se sont également rendus en sortie à la patinoire, au bowling, au LaserGame, à la Tour Montparnasse, à l'Urban Jump et à l'accrobranche.

Les 16/23 ans ont quant à eux pu assister aux ateliers couture, passe ton code et révisions. Ils ont également pu assister à une soirée horreur et participer à un Escape Game.

## LE FESTIVAL OXY'JEUNES 2022 SE PRÉPARE

Annulée l'an dernier en raison de la crise sanitaire, la 1<sup>ère</sup> édition du Festival Oxy'jeunes, dédié aux 12/25 ans, est prévue pour juin 2022. Une première réunion s'est tenue en décembre dernier entre les élus et les équipes organisatrices. Le Festival Oxy'jeunes offre aux jeunes de 14/17 ans l'opportunité de monter sur scène, seul ou en groupe, pour montrer un de leurs talents (théâtre, musique, danse, chant, arts visuels). En plus de la scène ouverte, un concours de jeunes talents est organisé, permettant aux lauréats de passer devant un jury et de remporter un prix.

DOSSIER

# TOIT, TOIT, MON TOIT !

Depuis plusieurs années, les chantiers fleurissent à Morangis et d'ici 2023 c'est 644 nouveaux logements qui devraient venir compléter le parc d'habitations de la Ville. Revue détaillée de ces projets, dont la majorité d'entre eux a été initiée entre 2018 et 2019.





# CHANTIERS EN COURS ET À VENIR

Comme le montre la carte suivante, plusieurs chantiers sont en cours sur la Ville de Morangis, des projets initiés souvent de longue date.

## 10 chantiers initiés avant juin 2020

Parmi les 12 chantiers en cours, sept permis de construire ont été délivrés entre mai 2018 et mars 2020. Parmi eux, quatre sont d'ailleurs presque terminés : 53 à 61 rue Général Leclerc, Quartier de l'Ormeteau City Stade, 120 av. Charles de Gaulle, 39 av. de Champagne, 17-19 rue du Général Leclerc et Avenue de l'Armée Leclerc.

## 9 permis de construire ont été délivrés entre mai 2018 et mars 2020, soit 395 logements

Les permis de construire du 110 av. Charles de Gaulle et au 45/51 rue du Général Leclerc ont été accordés par la nouvelle Municipalité, après son élection en juin 2020. Le délai d'instruction de ces projets arrivait à échéance, les demandes de permis de construire ayant été déposées fin 2019, et l'autorisation ne pouvait plus être reportée.

L'Opération Habitat Adapté pour les gens du voyage sédentarisés a été accordée en janvier 2021. C'est pourtant un projet de longue date qui était déjà programmé dans le PLU (Plan Local d'Urbanisme) de 2012. La vente des terrains au bailleur Seqens a quant à elle été inscrite dans les délibérations du Conseil Municipal du 7 octobre 2019.

Lors de son arrivée, la nouvelle équipe municipale s'est engagée à poursuivre ce projet qui propose de reloger des gens du voyage sédentarisés sur Morangis depuis des années et vivant actuellement dans des conditions précaires. Elle s'est aussi employée à trouver une solution de relogement pour ces habitants pendant la durée des travaux, ce qui n'avait pas été anticipée.

## Projets portés par la nouvelle Municipalité

- Le 3-5 rue du Général Leclerc, ce programme comprendra un taux de logements sociaux (LLS) limité à 25%. La Municipalité a souhaité préserver ce secteur situé en cœur de ville.
- L'Avenue de l'Armée Leclerc/ Lieudit la Justice, secteur dans lequel il n'existe à ce jour aucun bâtiment collectif et pour lequel il semblait cohérent pour la Municipalité d'atteindre un taux LLS de 51%.

Une étude est par ailleurs en cours pour réaliser le renouvellement urbain du secteur ancien situé entre le 27 et le 39 rue du Général Leclerc avec un projet de constructions à usage d'habitat collectif et de commerces en rez-de-chaussée. Un projet est également à l'étude au 140 avenue Charles de Gaulle, sur le site du contrôle technique poids lourds.



## Projet des Sables bloqué

La Municipalité a bloqué l'OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) des Sables. Ce projet prévoyait dans la zone d'activités des Sables la construction de 800 logements individuels et collectifs, avec une part de logement sociaux fixée à 80%, ainsi que des équipements collectifs.

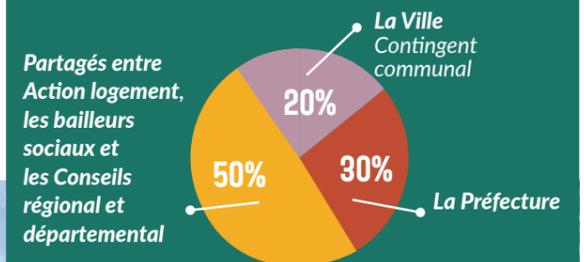
## Modification du Plan Local d'urbanisme (PLU)

En novembre dernier, l'EPT a nommé un bureau d'études chargé de la modification du PLU approuvé le 8 octobre 2019. L'objectif est de modifier certains zonages ainsi que d'apporter des précisions au règlement dont certaines dispositions laissent place à des interprétations. Parallèlement à cette procédure, l'EPT a engagé l'élaboration du PLU Intercommunal dont l'approbation est prévue en 2025.



## MORANGIS S'APPROCHE DU 25% LÉGAL DE LOGEMENTS SOCIAUX

Comme toutes les villes, Morangis est soumise au **taux légal de 25% de logements sociaux** (taux LLS). Un taux qu'elle compte atteindre, mais pas au détriment de la qualité de vie de l'ensemble de sa population. Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, la Ville comptait 5 392 résidences principales, incluant maisons et appartements et un taux LLS de 17,34%. Un nombre qui devrait dépasser les 6 000 d'ici 2023, pour un taux LLS de 23,66%, se rapprochant ainsi du nombre légal de 25%. Pour la construction des logements, la ville souhaite une mixité sociale et limite ainsi son taux LLS de 50% maximum. Ces logements sont répartis en groupes réservataires, dont chacun détient un certain nombre de contingents :



Lorsqu'un logement est vacant sur le contingent communal, une Commission Municipale se réunit afin de proposer 3 candidats au bailleur. Parmi les 450 demandes de logements déposées en mairie, une sélection se fait en prenant compte d'un certain nombre de critères. Lorsque 3 dossiers sont sélectionnés, ils sont proposés au bailleur social qui demeure le seul décideur en matière d'attribution. Dès lors, le bailleur réunit une Commission d'Attribution des Logements au sein de son organisation, qui valide l'ordre de priorité des candidatures. Si le candidat désigné refuse le logement, l'attribution est prononcée au profit du candidat classé au rang suivant.



Dossier

Les règles d'urbanisme et de construction en vigueur sont liées au PLU voté en 2019 par la précédente municipalité. PLU contre lequel le groupe Passion Morangis était opposé.

Quartier de l'Ormeteau « City Stade »  
PC déposé le 30/07/2018  
46 logements dont 74% sont sociaux  
Livré début 2022  
Précédente municipalité



3-5 rue du Général Leclerc  
PC déposé le 15/12/2020  
52 logements dont 25% sont sociaux  
Livré 2023  
Nouvelle municipalité

17-19 rue du Général Leclerc  
PC déposé le 6/02/2019  
53 logements dont 72% sont sociaux  
Livré 2023-2024  
Précédente municipalité



110 avenue Charles de Gaulle  
PC déposé le 20/12/2019  
47 logements dont 100% sont sociaux  
Livré 2022  
Précédente municipalité



45-51 rue du Général Leclerc  
PC déposé le 8/11/2019  
48 logements dont 50% sont sociaux  
Livré 2022-2023  
Précédente municipalité



120 avenue Charles de Gaulle  
PC déposé le 11/08/2018  
123 logements dont 82% sont sociaux  
Livré début 2022  
Précédente municipalité



53-61 rue du Général Leclerc  
PC déposé le 3/11/2017  
74 logements dont 100% sont sociaux  
Livré début 2022  
Précédente municipalité



39 avenue de Champagne  
PC déposé le 15/10/2018  
40 logements  
dont 100% sont sociaux  
Livré début 2022  
Précédente municipalité



PLAN DES CHANTIERS EN COURS ET À VENIR SUR MORANGIS

La carte montre des projets dont les permis de construire ont été déposés entre 2017 et 2021.

- En jaune, les projets portés par la nouvelle Municipalité, depuis son élection en juin 2020.
- En rouge, les permis de construire déposés par la précédente municipalité avant juin 2020.



73-83 avenue de l'Armée Leclerc / Lieu-dit la Justice  
PC déposé le 2/07/2021  
78 logements dont 51% sont sociaux  
Livré 2023  
Nouvelle municipalité



Opération Habitat Adapté pour les gens du voyage sédentarisés  
PC déposé le 16/10/2020  
24 logements dont 100% sont sociaux  
Livré 2023  
Précédente municipalité



96-97 avenue de l'Armée Leclerc  
PC déposé le 15/10/2018  
40 logements  
dont 53% sont sociaux  
Livré 2023  
Précédente municipalité





## PAROLE D'ÉLU

**JEAN-MARC DUFOUR**

Maire-adjoint urbanisme et travaux

Vice-président du Grand-Orly Seine Bièvre



Projet de liaison douce entre l'avenue de l'Armée Leclerc et le prolongement de l'avenue d'Albert Schweitzer

### Il a été reproché à la nouvelle Municipalité, d'avoir beaucoup construit, qu'en est-il exactement ?

**JMD :** Nous pouvons voir que la majorité des constructions qui nous sont reprochées correspondent à des demandes de permis de construire déposées il y a très longtemps. Aujourd'hui, sur les 12 permis de construire accordés, deux sont de notre fait, alors que neuf sont actuellement en cours.

### Quelle est la politique de la Ville en matière d'urbanisme ?

**JMD :** Nous nous sommes engagés à nous rapprocher du taux légal de LLS fixé à 25% par la loi SRU. Nous souhaitons que les logements soient construits le plus près possible des transports en commun, c'est pourquoi nous privilégions le secteur de l'avenue Charles de Gaulle, qui est desservi par le bus 399. Il y a d'autres secteurs qui semblent intéressants mais il n'y a aucun transport en commun. C'est pour cette raison que nous ne sommes pas favorables à la mutation de la Zone Industrielle des Sables.

Nous sommes aussi intransigeants sur le nombre de places de stationnement. Aujourd'hui, en raison de la problématique de transports en commun sur la ville, beaucoup de Morangisais ont des voitures. Nous incitons donc les constructeurs à proposer 2 places minimum par logement.

Nous imposons également à chaque fois l'aménagement d'une aire de présentation des bacs à déchets, afin que les containers à quatre roues n'envahissent plus l'espace public.

### La Municipalité a un projet de liaison douce entre l'avenue de l'Armée Leclerc et le prolongement de la rue Albert Schweitzer, comment se présente-t-il ?

**JMD :** Ce projet est accordé, la liaison douce de 10 mètres de large devrait être réalisée pour 2024. Elle sera donc piétonne et empruntable par les vélos et s'étendra depuis l'armée Leclerc jusqu'à Albert Schweitzer. Elle sera arborée, paysagée, éclairée, aménagée avec des bancs et une noue afin de gérer les eaux pluviales. Nous avons aussi réussi à obtenir un square aménagé. Cette liaison douce va longer un parc, qui permettra à Vinci de montrer son savoir-faire. L'idée est de recycler les terres de terrassement des chantiers en cours. Il va donc y avoir une petite colline, des zones humides, une prairie et une zone maraîchère qui sera cultivée pour valoriser ce secteur. La zone agri-urbaine ainsi composée sera potentiellement ouverte au public quelques fois dans l'année. Au niveau du square, le début d'un mail vert est prévu avec pour but à terme de réaliser une liaison douce Nord/sud qui rejoindra la rue Edgard Degas jusqu'à la place de la Résistance.

### Vers des constructions plus vertes

Le code de construction et d'habitation réglemente les constructions afin qu'elles répondent à des normes environnementales. Ces dernières imposent des seuils minimums que la Ville encourage toujours à dépasser.

Une attention particulière est apportée aux normes d'isolation, afin de réduire la facture énergétique.

Il y a aussi une exigence de la part des bailleurs sociaux. Ces derniers doivent gérer le bâtiment pendant de longues années et limiter les charges de fonctionnement afin d'éviter une flambée des prix des loyers.

Dans la mesure du possible, des toitures végétalisées ou accessibles sont le plus souvent demandées. Suite au retour d'expérience du Covid, la Municipalité souhaite qu'il y ait un maximum de balcons et de terrasses. « L'idée est que sur ces terrasses on puisse installer une table et quatre chaises autour. Si nous avons une terrasse c'est pour pouvoir vivre dessus et s'en servir réellement. Nous demandons aussi à ce que, dans la mesure du possible, les toits terrasses soient accessibles et non condamnés comme ils le sont fréquemment », commente Jean-Marc Dufour.



### Qu'est qu'un logement social ?

Un logement social ou HLM est un logement construit avec l'aide de l'État et qui est soumis à des règles de construction, de gestion et d'attributions précises. Depuis 1979, c'est la signature d'une convention entre le bailleur social (celui qui construit et gère le logement social) et l'État, qui fait entrer un logement dans la catégorie du logement social.

### Pour qui ?

L'attribution est soumise à des règles établies par l'État. Ces dernières fixent le montant du loyer au m<sup>2</sup> et conditionnent l'attribution, via une commission, à plusieurs critères dont un plafond de revenus maximal. Contrairement aux idées reçues, ces plafonds sont relativement élevés puisque 60% de la population y est éligible.

### Combien de catégories de logements sociaux ?

Il existe plusieurs catégories de logements sociaux suivant les prêts et subventions accordés aux organismes, lors de la construction de l'immeuble. La nature du prêt définit ainsi le plafond de revenu pris en compte :

- Le **PLAI** (prêt locatif aidé d'intégration) réservé aux personnes en situation de grande précarité qui cumulent des difficultés sociales et économiques.
- Le **PLUS** (prêt locatif à usage social) correspond aux HLM traditionnelles. Plus de 80% des logements sociaux sont régis par ce plafond de loyer et de ressources ;
- Le **PLS** (prêt locatif social) finance des logements situés en priorité dans les zones dont le marché immobilier est le plus tendu.



# IMAGINA, CONNECTER LA VILLE À SES HABITANTS



Depuis le mois de mai l'application Imagina, disponible gratuitement sur Android et IOs, est déployée sur Morangis, offrant aux administrés une multitude de possibilités.

Imagina permet aux Morangisais de participer activement à la vie de la Commune, de se tenir informés en temps réel des événements et de retrouver toutes les actualités de la Ville et l'agenda municipal. Elle offre également la possibilité de faire remonter immédiatement des signalements aux services de la Ville : animal errant, dépôts sauvages, panne électrique, tout dysfonctionnement permettant ainsi une intervention rapide par les services et la Police Municipale. Imagina est en constante évolution. Dernièrement, une rubrique Offres d'emploi des entreprises de la Commune a été ajoutée.

Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, qui pour l'occasion a téléchargé l'application, lors d'une visite officielle à Morangis le 29 novembre, en présence du Sous-Préfet Alexander Grimaud et du Sous-Préfet à la relance Nicolas Lefèvre.



Subventionnée dans le cadre de France Relance, Imagina a été présentée à Amélie de Montchalin,



## PAROLE D'ÉLUE

Morangis a mis en place cette application mobile qui regroupe les villes désireuses de faire découvrir les lieux historiques de son patrimoine et de créer une interconnexion avec la Municipalité. Notre ambition est de tisser un lien étroit avec nos concitoyens en proposant un outil numérique accessible et convivial afin de favoriser la participation citoyenne. Parmi les axes prioritaires, valoriser le patrimoine local ; dynamiser les événements de la ville ; promouvoir la démocratie participative, des signalements à destination de la collectivité, accéder aux consultations citoyennes ; informer en temps réel sur tous les volets du cadre de vie, des services municipaux et des associations ; offrir un fil d'actualité sur la vie municipale.

### QUYNH NGO

Maire-adjointe  
mobilités et  
déplacements et  
nouvelles technologies



## GARE VOYAGEURS À MORANGIS



Le rapport réalisé par le cabinet TTK sur l'étude d'opportunité et de faisabilité pour la réalisation d'une gare voyageurs supplémentaire sur la Ligne 14 à Morangis a été rendu avec sa phase 1.

### Les atouts de Morangis

- Un foncier libre et facile d'accès.
- Plus de la moitié de la population est active.
- Territoire très dynamique économiquement, avec 1 681 entreprises, soit plus de 3 000 emplois.

### Les faiblesses

- Territoire enclavé, exposé à plusieurs sources de pollution.
- Les communes au sud de la plateforme aéroportuaire d'Orly sont isolées, en particulier Morangis qui n'est desservie par aucune offre de transport collectif lourd et couverte partiellement par le réseau de bus.
- Trafic routier saturé en heure de pointe vers le nord.

### Le constat

L'estimation du potentiel d'une gare à Morangis à l'horizon 2035 a été réalisée. Les flux domicile-travail et domicile-étude ont été analysés, ainsi que les impacts positifs sur le territoire.

L'implantation d'une gare à Morangis augmenterait de 8% la charge de fréquentation sur la Ligne 14 en heure de pointe. Pour un trajet, les voyageurs y gagneraient entre 16 et 30 minutes. Cela permettrait une réduction conséquente de -39% des émissions de gaz à effet de serre.

La phase 1 de l'étude révèle un réel besoin de desserte des communes nord essonniennes, et la solution répondant à ces enjeux est une gare à Morangis. La fréquentation de la gare est estimée à 48 000 voyageurs par jour. La phase 2 a débuté, elle s'intéresse à la réalisation technique de la gare.



© RATP - INFRAS - Gilbert Lasne

### Promouvoir le développement des transports à Morangis

Les élus se mobilisent pour défendre le développement des transports à Morangis dans toutes les instances :

- Diagnostic du schéma directeur cyclable de la ville par l'EPT.
- Comité de pilotage à Chilly-Mazarin validant la phase 1 de l'étude d'opportunité et de faisabilité pour la Résorption de la congestion des nœuds A6/A10/A126/N20/D118/D120.
- Atelier « Territoire productif durable et enjeux fonciers » organisé par l'EPT, les élus ont exprimé la nécessité de développer les transports pour desservir notre zone industrielle de plus de 3 000 emplois.
- Étude de restructuration du réseau de bus liée à l'arrivée du Tram12 lancée par l'EPT, la Commune a exprimé les besoins de rabattement vers la station Balizy-Gravigny, en intégrant une liaison Nord-Sud de la ville.
- Commission Mobilités organisée par AMIF (Association des Maires d'Île-de-France) sur la mise en concurrence des bus, la Municipalité a réitéré le besoin de bus de rabattement vers la station Tram12.



# MORANGIS SOIGNE SES ARBRES

Une étude et un diagnostic des arbres situés sur les sites appartenant et gérés par la Ville ont été réalisés en mai 2021, suite à la constatation du manque d'entretien ces dernières années.

L'audit a tout d'abord dressé un diagnostic de l'ensemble du patrimoine arboré de la Commune, révélant une majorité d'arbres « adultes », c'est-à-dire dont le développement est stabilisé. Parmi les variétés d'arbres recensés, on note 56 espèces différentes, dont principalement des tilleuls, érables et frênes communs. Le patrimoine global de Morangis est de 1 800 arbres.

Afin de les préserver au mieux, 12 types d'interventions sont préconisés. La majorité d'entre elles sont des « tailles sanitaires », qui permettront la mise en sécurité des sites, associées à des abattages pour supprimer les arbres considérés comme dangereux ou sans avenir.

Sur certains arbres des « tailles d'adaptation » pourront également être faites, afin de les adapter au paysage urbain (bâtiments, voiries, etc...).

La réalisation de ces travaux est recommandée d'ici à 2025, en tenant compte des délais d'urgence des différentes interventions en fonction des fréquentations des sites et des facteurs risques des arbres. En 2021, la Ville a procédé à l'élagage de 810 arbres et 1 114 devront être traités en 2022. Aucun élagage n'avait été réalisé depuis au moins trois ans sur Morangis.

L'audit met également en avant que les rénovations urbaines de certains sites risquent d'avoir un impact sur le devenir des arbres, nécessitant une surveillance régulière. L'évolution de la propagation de la maladie de Suie sur les populations d'érables et de la Chalarose pour les frênes est également à surveiller dans les années à venir.

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

**CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS 2022**

L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre réorganise son calendrier de collecte des déchets pour 2022. Ce changement s'effectuera en deux temps.

**Du 1<sup>er</sup> janvier au 3 avril 2022 :** Les dates de ramassage de vos poubelles restent identiques. Dans le courant du mois de mars vous recevrez le nouveau calendrier de collecte.

**Du 4 avril au 31 décembre 2022 :** Mise en place du nouveau calendrier que vous aurez reçu en mars.

Un numéro unique pour répondre à toutes vos questions concernant les déchets : 01 78 18 22 24. Ou [grandorlyseinebievre.fr/au-quotidien/dechets](http://grandorlyseinebievre.fr/au-quotidien/dechets).



# LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE EST LANCÉE À MORANGIS

Volonté de la Municipalité de dialoguer avec les Morangisais pour que vivent et évoluent les quartiers, la démocratie participative se déploie sur Morangis.

Trois dispositifs s'inscrivent actuellement dans le cadre de la Démocratie Participative : le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), fraîchement élu (cf page 12), les Comités de quartier et les Balades urbaines.

Deux Balades urbaines ont déjà eu lieu, le 6 octobre et le 20 novembre 2021. Agissant au plus près des Morangisais, elles sont complémentaires des Comités de quartier. Pour la première Balade, les élus et les services de la ville se sont rendus dans le secteur de Saint-Michel. Ils ont ainsi échangé avec les riverains sur leur quotidien et les attentes qu'ils avaient vis-à-vis de leur quartier.

La deuxième Balade organisée a pris la direction du quartier de l'Ormeteau le 20 novembre, donnant lieu là encore à de nouveaux échanges avec les administrés sur les problématiques

rencontrées et les possibles évolutions et solutions à apporter.

Une réunion de quartier s'est par ailleurs tenue le 19 novembre pour les riverains du carrefour Lavoisier/Descartes. Présidée par Brigitte Vermillet, Maire et Jean-Marc Dufour, Maire-adjoint, Urbanisme et Travaux, elle visait notamment à présenter le plan d'aménagement de la voirie porté par l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre, proposé au croisement de la rue Lavoisier/rue Jack Eraste.

Pour les habitants, ce fut également une nouvelle occasion de partager et d'échanger avec les élus, en particulier sur les problématiques de circulation. Ces dernières font l'objet d'une étude d'un plan de circulation et de stationnement lancée par la Ville sur l'ensemble de la Commune (cf page 11).



## UN ACCUEIL DE JOUR PROPOSÉ À LA MAISON G. LAROQUE

L'accueil de jour de la Maison Geneviève Laroque permet d'accueillir des personnes âgées vivant à domicile souffrant de solitude, de dépression, souhaitant ou ayant besoin d'ateliers de stimulation adaptés et ludiques, ainsi que des personnes souffrant de la Maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés.

Lieu d'échanges et de partage où il est possible de participer à des ateliers spécifiques dans une ambiance conviviale, l'accueil de jour a pour objectif de : prévenir et rompre l'isolement, stimuler les fonctions cognitives et motrices efficaces, préserver l'autonomie à domicile et offrir un soutien et un répit à l'aidant. Il est ouvert de 9h30 à 16h30, 4 jours par semaine (hors mardis et jours fériés).

Cette structure est animée par une équipe pluridisciplinaire, composée de : une assistante de soins en gérontologie (ASG), une psychomotricienne, une psychologue et des intervenants extérieurs (musicothérapeute...). Ces professionnels sont formés à l'organisation d'ateliers de groupe, à l'accompagnement des personnes âgées pouvant être atteintes de la Maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées, à l'organisation d'ateliers de maintien de l'autonomie et de stimulation sensorielle ainsi qu'à l'écoute et au soutien des proches.

Chaque atelier est adapté à l'évolution de la pathologie de chacune des personnes mais également aux désirs et aux besoins de ces personnes. Sont par exemple proposés des ateliers mémoire, ateliers mobilisant le langage ou l'activité physique, des ateliers à médiation artistique, des ateliers culinaires, des ateliers « bien-être », de la musicothérapie, des sorties ponctuelles ...

En collaboration avec le service Séniors de la Mairie de Morangis, le transport aller-retour est proposé pour les personnes résidant sur les communes de Morangis et Chilly-Mazarin.

Les démarches pour une admission en accueil de jour sont simples. Il suffit de remplir le dossier CERFA (disponible sur internet) de « demande d'admission en EHPAD ». Il doit être rempli par la famille et par le médecin traitant. Une fois que le médecin coordonnateur de l'EHPAD a validé le dossier, la psychologue prend contact avec la famille et le futur accueilli afin d'échanger et de finaliser l'admission. Les familles peuvent être aidées financièrement grâce à l'APA (Allocation pour les Personnes Âgées).



**Maison Geneviève Laroque - 174 voie du Cheminet  
01 60 19 77 00 ou [psychologue.morangis@ehpad91.fr](mailto:psychologue.morangis@ehpad91.fr)**



## LA RÉSIDENCE GABRIEL FONTAINE DEVIENT INTERGÉNÉRATIONNELLE

La Résidence Gabriel Fontaine propose depuis le mois de septembre des logements aux étudiants. Cette démarche fait suite à la loi ASV, qui autorise ces établissements à accueillir notamment des étudiants, des jeunes travailleurs de moins de 25 ans ou des personnes handicapées. Un partenariat a été conclu avec la plateforme Homiz, qui met en relation les séniors qui ont une chambre disponible dans leur logement et des étudiants. Le passage par la plateforme n'est pas obligatoire pour s'inscrire.

La Résidence G. Fontaine compte 80 studios de 33 m<sup>2</sup> non meublés. La redevance pour les résidents est de 840€ tout compris et pour les étudiants elle est de 610€, avec pour seule différence qu'ils doivent souscrire une assurance habitation. Ils peuvent également bénéficier des services de la résidence (repas, blanchisserie). En contrepartie, ils doivent faire 3h de bénévolat par mois au sein de la résidence.

Après quelques inquiétudes vite écartées, les résidents sont ravis de cette initiative.



Alexia Le Minoux, étudiante en MUC Management des Unités Commerciales, a été la première étudiante à tenter l'expérience alors qu'elle attendait qu'un logement se libère. « L'intergénérationnel fonctionne à tous les âges se réjouit Graziella Thomasse, directrice de la résidence. Nous le voyons lors des différents événements qui ont lieu en partenariat avec les centres de loisirs ou les écoles. »

**Résidence Arpavie Gabriel Fontaine  
4 place Gabriel Fontaine / 01 69 34 09 10**

## LES COLIS DE NOËL RÉALISÉS PAR L'ESAT DE LA PRAIRIE

Cette année, la confection des colis de Noël a été confiée aux travailleurs de l'ESAT Les ateliers de la prairie, qui accompagne des personnes en situation de handicap déficient intellectuel avec troubles psychiques et/ou physiques associés.

Ces ateliers, qui appartiennent à la fondation Franco-Britannique de Sillery, accueillent 127 travailleurs. En fonction de leurs projets professionnels, ils sont orientés vers les différentes activités de la structure, comme le conditionnement, la blanchisserie, la conciergerie, ...

Une dizaine de travailleurs ont participé à la réalisation de ces colis, que ce soit dans le pliage des boîtes ou la garniture des coffrets. Pour Roxane Naitali, la directrice de l'établissement, « ces colis sont pour des personnes isolées, des personnes âgées et nous nous inscrivons totalement dans cette notion de solidarité, que l'on peut décliner autour de l'insertion professionnelle, l'inclusion professionnelle et sociale. »

Les travailleurs de l'ESAT sont formés en interne et tous les ans, leur est proposé un plan de formation. « Notre mission est d'accompagner la personne le plus possible vers le milieu ordinaire afin qu'elle puisse réaliser son projet personnalisé, explique Madame Naitali. Le média travail permet de réaliser cet objectif, pour ceux qui le souhaitent et qui le peuvent. »

**Ateliers de la prairie - 01 69 09 01 38  
3 rue de Vitruve 91140 Villebon-sur-Yvette**





# GRAND FROID : PASSER UN HIVER SEREIN

Lors d'un épisode de grand froid, les températures atteignent des valeurs nettement inférieures aux normales saisonnières, durant au moins deux jours, constituant un danger pour la santé de tous, et principalement des plus fragiles.

La période hivernale est souvent synonyme de dangers pour les personnes âgées et les plus fragiles. Comme la chaleur, le froid peut en effet avoir des conséquences graves sur la santé. En cas d'exposition prolongée, il peut entraîner une hypothermie, c'est-à-dire une diminution de la température du corps en dessous de 35 degrés. Plusieurs signes doivent vous alerter : peau froide, absence de frisson, respiration ralentie et sensation de faiblesse et engourdissements. Au moindre doute appelez immédiatement votre médecin ou composez le 15. Gelures aux extrémités, aggravation des risques cardiovasculaires et chutes peuvent également être des conséquences de ces épisodes de grand froid.



En cas de grand froid, il est ainsi recommandé de limiter ses sorties, en prévoyant ses courses et médicaments pour une longue période. Si vous devez sortir éviter les heures les plus froides (soir et nuit) et habillez-vous chaudement en couvrant bien la tête et les extrémités, et équipez-vous de chaussures adaptées (antidérapantes et imperméables).

En intérieur, il est également recommandé d'être prudent. En effet, ne surchauffez pas votre domicile et faites attention aux appareils utilisés. N'utilisez ainsi jamais de braséros ou de cuisinière pour vous chauffer et les chauffages d'appoint ne doivent pas être utilisés en continu. Vérifiez également que les bouches d'aération de votre logement ne sont pas obstruées. Les risques d'incendies et d'intoxication au monoxyde de carbone sont importants. Enfin, même en hiver, il est important d'aérer son habitation quelques minutes par jour.

## LE 115, NUMÉRO D'URGENCE POUR LES SANS-ABRIS ET PERSONNES EN DIFFICULTÉS

En cas de grand froid, il est important d'adopter les bons réflexes pour soi, comme évoqués ci-contre, mais également de rester vigilants aux personnes qui nous entourent. Si vous remarquez une personne sans abri ou en difficulté dans la rue, composez le **115**. Ce numéro gratuit fonctionne 24h/24h et propose une aide d'hébergement d'urgence pour les personnes en détresse dans la rue. Ce dispositif est renforcé durant toute la période hivernale et lors du déclenchement du plan Grand Froid. Par ailleurs, toutes personnes en situation de vulnérabilité sont invitées, si elles le souhaitent, à s'inscrire sur le registre communal pour avoir des conseils ou de l'aide.

**Service Séniors : 01 64 54 28 20**  
**ou du CCAS : 01 64 54 28 30**



## MORANGIS, REINE DÉNEIGE

En cas d'épisodes neigeux, les services de la Ville sont mobilisés afin de faciliter la circulation des Morangissois.

Les grands axes de circulation sont déneigés en priorité, tout comme les rues en pente, les abords des bâtiments publics et des écoles. L'accès pour les véhicules de déneigement à certaines routes n'est pas toujours possible, il est alors recommandé aux véhicules d'y circuler à vitesse réduite.

**TOUS RESPONSABLES  
LA NEIGE EST L'AFFAIRE DE TOUS**

Les habitants doivent également être vigilants en cas de neige et de gel afin de prévenir les risques de chutes. En effet, le déblaiement et le salage du trottoir touchant son habitation sont de la responsabilité de l'habitant.

- Routes principales** (Red line)
- Rues en pentes** (Green line)
- Bacs à sel** (Yellow cylinder icon)

**POUR FAIRE FACE À LA NEIGE, LA VILLE EST ÉQUIPÉE DE :**

- 1 camion 15T avec lame amovible et saleuse,
- 1 camion plateau,
- 1 tracteur avec une lame,
- 1 motoculteur avec une lame,
- 2 lames adaptables sur les camions,
- 3 saleuses à monter sur les véhicules,
- 9 bacs à sel positionnés dans la ville (voir carte ci-contre),
- 5 saleuses manuelles à roulettes,
- Bacs à sable : rue Beausite et rue Isabelle.



Associations

# MORANGIS, AU PLUS PRÈS DE SES ASSOCIATIONS

Anciennement situées rue de l'Armée Leclerc, les associations de Morangis ont déménagé à l'Espace Descartes, à côté du poste de Police municipale, dans des locaux réhabilités et mis à disposition par la Ville, via une convention bénéficiant à neuf associations.

En septembre dernier, lors du Forum des associations et de la Ville, la Municipalité a réaffirmé son engagement auprès du monde associatif. Elle a souhaité le valoriser en mettant à l'honneur et en récompensant plusieurs bénévoles, en collaboration avec les associations. L'occasion pour Madame le Maire de rappeler l'importance des associations dans la ville et le travail accompli par les bénévoles.



## APPEL À BÉNÉVOLES

Plusieurs associations morangisaises recherchent des bénévoles. C'est le cas de *Renaissance et culture*, qui propose des cours de français gratuits. Les bénévoles de l'association se rendent disponibles une à deux heures par semaine, pour aider les adhérents à apprendre et se perfectionner en français.

**Contact : 06 74 83 82 28 ou [brunetb@club-internet.fr](mailto:brunetb@club-internet.fr)**

L'association humanitaire *ReVivre Île-de-France* lutte pour sa part contre la précarité alimentaire, participe à l'insertion sociale et économique et contribue à réduire le gaspillage en valorisant les invendus et les surproductions.

**Pour la rejoindre : 01 69 07 12 73 ou [revivre-iledefrance@orange.fr](mailto:revivre-iledefrance@orange.fr)**

Vous avez trop de légumes dans votre jardin ? Vous souhaitez vous initier au tricot ? Vous voulez rafraîchir votre anglais ? Vous pouvez rejoindre l'association *Sel en Seine (SEL)*. Elle permet d'échanger des savoirs, des biens et des services sans avoir recours à l'argent. Les adhérents postent leurs offres et demandes, proposent des ateliers, enregistrent leurs échanges, communiquent via le site de l'association, qui compte plus d'une centaine de membres habitant Athis-Mons, Savigny-sur-Orge, Morangis...

**Contact : Marie-Anne 06 16 31 72 60 ou Rémy 06 82 58 24 16 - [sel.athis.free.fr](mailto:sel.athis.free.fr)**



## MORANGIS RENOUVE AVEC LE Téléthon

Les associations morangisaises ont du cœur et l'ont de nouveau montré le 4 décembre en se mobilisant pour le Téléthon. L'événement caritatif faisait son grand retour à Morangis.

Tout au long de la journée, les associations ont ainsi proposé des activités, des initiations et de nombreuses gourmandises qu'elles avaient mitonnées. Chaque euro récolté était par la suite reversé au Téléthon.

Les Morangisais, souvent venus en famille, ont ainsi pu participer à des ateliers créatifs, initiation au tir à l'arc, au football, au judo et découvrir un parcours à réaliser en fauteuil roulant.



Les plus petits ont quant à eux pu participer à un parcours sensoriel. La Ville avait également lancé une chasse aux étoiles dans le Gymnase Claude Bigot, faisant don d'1€ par étoile trouvée au Téléthon.

Des boîtes à dons avaient également été disposées chez les commerçants participants. Morangis a ainsi récolté sur la journée 1 270€ au profit du Téléthon.

Morangis, Ville solidaire vous donne d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine pour soutenir le Téléthon.

## CLAI2FAZ, BIEN-ÊTRE MUSICAL

Basée à Morangis depuis 2012, l'association Clai2Faz est dirigée par Claire et Faouzi Mallakhe. Derrière les cours de chant qu'ils donnent à tout âge et l'éveil musical, l'objectif de l'association est le bien-être musical. Pour cela, le couple s'est formé à la musicothérapie qu'ils intègrent à chacune de leur activité. Depuis 2012, 1 000 élèves sont passés par Clai2Faz avec 100 inscrits en 2021.

Une activité qui s'est retrouvée boostée par le confinement, lorsque l'association s'est lancée sur le digital avec des cours en ligne. En plus des réseaux sociaux, elle dispose ainsi d'une chaîne YouTube : *L'éveil des loulous*, qui compte 650 abonnés et 67 000 vues.



Aujourd'hui, Claire et Faouzi Mallakhe souhaitent développer leur plateforme numérique du bien-être pour les personnes qui ne pourraient se rendre à leurs cours avec des vidéos plus longues.

**Clai2Faz - 13 rue des Hirondelles - 06 50 00 18 98 [www.clai2faz.fr](http://www.clai2faz.fr)**



## Commerces /artisanat

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de **Josiane Gonzalez**, Conseillère municipale déléguée Vie économique, commerce et artisanat  
06 23 50 54 78 / [j.gonzalez@morangis91.com](mailto:j.gonzalez@morangis91.com)

Votre ville change, ses commerçants et entreprises aussi. Dans chaque numéro, retrouvez les créations, installations ou changements de propriétaire.



## NOUVEAUX

### PLOMBIER

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre, Michaël Lorient, artisan dans les secteurs plomberie, chauffage, climatisation et rénovation, propose ses services via sa société Lorient-Plomberie. Ce Morangisais intervient sur la Commune et dans les villes limitrophes.

Il est joignable de 8h à 18h  
06 56 66 65 91 ou  
[contact@loriot-plomberie.fr](mailto:contact@loriot-plomberie.fr)  
[www.loriot-plomberie.fr](http://www.loriot-plomberie.fr)

### RESTAURATION RAPIDE

La Strada a pris ses quartiers avenue Gabriel Péri, à la place du Royal Food.

La Strada, 76 avenue Gabriel Péri  
01 69 30 33 27

### COIFFURE

Beauty's est un nouveau salon de coiffure mixte, avec ou sans rendez-vous. Il est ouvert du mercredi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h. Le dimanche de 10h à 18h sans interruption.

La prise de rendez-vous se fait au  
09 87 15 09 91 ou [Planity.fr](http://Planity.fr)  
2 place Lucien Boilleau

## BOULANGERIE

Une nouvelle boulangerie, Marie Blachère, a ouvert ses portes en octobre.

Plus d'informations :  
01 60 12 99 00 ou  
[boulangeries.marieblachere.com/morangis/](http://boulangeries.marieblachere.com/morangis/)  
33 avenue Ferdinand de Lesseps.

## IDÉES CADEAUX

### DE LA WOOL

De La Wool, créatrice morangisaise, propose des articles crochetés à la main : déco, layette, bonbonnières et prépare pour l'été prochain une gamme de maillots de bain. Elle pratique aussi l'art du yarn bombing (art urbain à base de fil) pour créer un nom de société, association, numéro de rue, etc... Ces créations sont à découvrir et à commander sur [Creachic.com](http://Creachic.com).

[DeLaWool](https://www.facebook.com/DeLaWool) [de\\_la\\_wool](https://www.instagram.com/de_la_wool)

### LA BOÎTE IDÉALE

La boîte idéale, dirigée par Elisa Curius, est une société de ventes en ligne de boîtes cadeaux sur Morangis. Elle propose des boîtes cadeaux uniques et personnalisables, à composer à partir de produits élaborés en France.

[www.laboiteideale.fr](http://www.laboiteideale.fr)

## MERCI !

### UNE FORTE MOBILISATION POUR OCTOBRE ROSE

Un grand merci aux commerces et entreprises qui se sont mobilisés à l'occasion d'Octobre Rose :

le cabinet d'ostéopathes *Orion Santé*, qui a reçu en consultation toute la journée, *Ladurée* qui a confectionné une édition spéciale de macarons logoté Morangis Solidaire pour les vainqueurs du parcours biathlon, *Carrefour Market* qui a offert le ravitaillement pour les coureurs et marcheurs solidaires et proposé plusieurs lots pour la tombola organisée au profit d'Octobre Rose par le *Comité des fêtes, Velux* qui a fait un don de 1000€ à l'Institut Curie et *Kubli* qui a offert des confiseries. Bravo aussi à l'équipe de *Sleeper* qui a participé à la course solidaire !



# DEUX SOCIÉTÉS À L'HONNEUR

Morangis, ma ville, mon quotidien souhaite présenter des sociétés qui participent au rayonnement de la ville. Retrouvez-les à chaque numéro.

## CPR RECYCLAGE, AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Basée à Morangis depuis 2007, CPR Recyclage compte deux sites ICPE (Installation classée pour la protection de l'environnement), qui accueillent environ 25 000 T de déchets d'activité économique par an. Y sont traités principalement des déchets non dangereux (papiers, cartons, plastiques, ferrailles et déchets en mélange) destinés au recyclage.

Pour répondre à la demande croissante des entreprises et collectivités locales, CPR installe à travers la région des bennes, compacteurs, bacs ou caisses palette. Les déchets sont collectés par la trentaine de véhicules de l'entreprise, en constant renouvellement. « 100% des véhicules

entrants roulent soit à l'énergie électrique soit au GNC-BioGNC », explique Frédéric Gelgon, le directeur général de CPR Recyclage.

Début juillet, la société a mis en service sa première chaîne de tri DAE (déchets d'activités économiques) et a investi dans une nouvelle presse à balles, MacPresse 111. Elle va encore poursuivre son développement avec entre autres l'installation d'une déchetterie professionnelle destinée aux artisans.

[Centre Parisien de Recyclage](https://www.cpr-recyclage.com)  
3, Avenue Gay-Lussac - 91420 Morangis  
01 69 10 18 18 / [www.cpr-recyclage.com](http://www.cpr-recyclage.com)

## EDIPOST SE PLIE EN 4

Basée rue Ferdinand de Lesseps, Edipost gère le patrimoine documentaire des entreprises, au travers du courrier transactionnel (factures, ...), du courrier de gestion (qui regroupe le courrier de communication) et le digital service (mail, sms).

« Notre rôle est de recevoir les données des clients, de les écrire et de les envoyer. Quand on reçoit les données des clients, on les imprime sur papier, et on les façonne pour que cela rentre plié dans une enveloppe », explique Nathalie Schwallinger, directrice générale déléguée d'Edipost. « On ne se rend pas compte du travail effectué en amont lorsque le courrier arrive dans notre boîte aux lettres ».

Près de 70 personnes travaillent dans ces locaux qui s'étendent sur 9 000m<sup>2</sup>, une surface principalement occupée par du stockage et des machines. « Nous avons à peu près une trentaine de machines de production qui vont de l'impression au façonnage, à la mise sous pli et à l'expédition vers La Poste ».

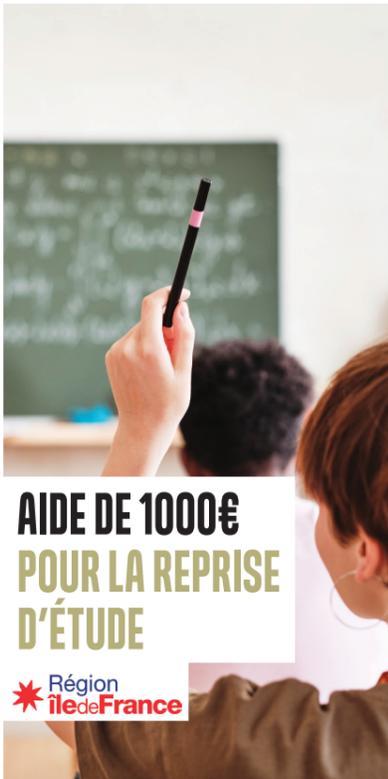


Le groupe compte une clientèle très variée, cela peut être de toutes petites entreprises, ou un gros groupe comme Veolia qui génère plus de 15 millions de plis par an.

« Nous avons un patrimoine industriel qui est très fort, que ce soit sur la partie technologique mais également le savoir-faire », se réjouit Nathalie Schwallinger.

[Edipost - Digital Factory Solutions](https://www.edipost.com)  
01 69 10 21 59 - 30 rue Ferdinand de Lesseps  
ZI Le Val - 91420 Morangis

## Au fil de l'info

**AIDE DE 1000€  
POUR LA REPRISE  
D'ÉTUDE**Région  
Île-de-France

La région Île-de-France met en place une aide de 1000€ maximum pour la préparation du diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU), afin de favoriser l'accès à l'enseignement supérieur de tous les Franciliens. Le DAEU s'adresse aux personnes qui ont quitté le système scolaire sans le bac et qui veulent reprendre des études supérieures ou passer des concours. L'aide au DAEU sera versé en deux fois : 500 € au début de la formation, 500 € après la fin de la formation, sous réserve de la présence du bénéficiaire à l'examen du DAEU. Les demandes se font en ligne sur la plateforme [mesdemarches.iledefrance.fr](http://mesdemarches.iledefrance.fr), jusqu'au 14 février 2022, après inscription dans une université formant au DAEU.

👉 Infos : [www.iledefrance.fr/daeu-1000-euros-pour-reprendre-vos-etudes-sans-le-bac](http://www.iledefrance.fr/daeu-1000-euros-pour-reprendre-vos-etudes-sans-le-bac)

**JOB 91  
LE SITE POUR L'EMPLOI  
EN ESSONNE**Job 91  
La site de ressources  
pour l'emploi en Essonne

La plateforme Job91.fr permet de mettre en relation les recruteurs et les bénéficiaires du RSA de l'Essonne. Elle met en valeur les aptitudes des demandeurs d'emploi et offre aux employeurs une visibilité sur les compétences des candidats, en adéquation avec leurs besoins. Son utilisation est simple, les demandeurs activent leur compte en cliquant sur « je m'inscris », complètent leur profil et créent un CV pour consulter et candidater aux offres d'emploi. Les recruteurs peuvent publier simplement et gratuitement leurs offres d'emploi, sélectionner des candidats au plus près de leur entreprise et les contacter directement sans intermédiaire.

👉 Pour obtenir de l'aide, composez le 01 60 91 99 90 ou [job91@cd-essonne.fr](mailto:job91@cd-essonne.fr)

**FEMMES SOLIDARITÉ  
91**

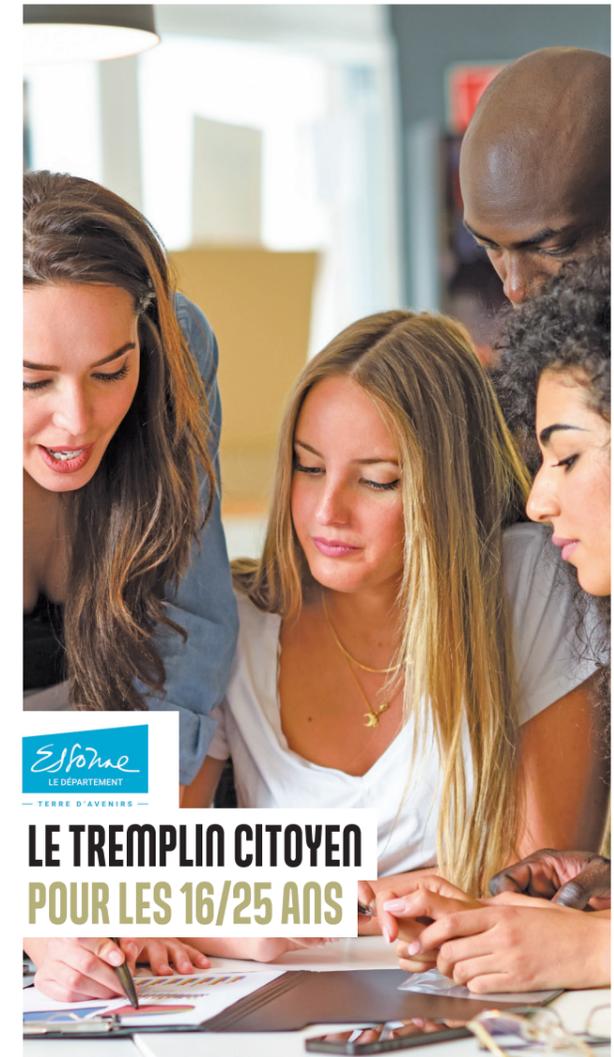
Femmes Solidarité 91 apporte aux femmes victimes de violences conjugales avec ou sans enfants, des réponses spécialisées et individualisées quelle que soit leur situation, en proposant une écoute téléphonique, un accueil sur site sur rendez-vous, une domiciliation administrative, un accompagnement spécifique pour des démarches... L'association accompagne les professionnels en les conseillant, en les orientant et en les sensibilisant sur ces questions. Elle propose aussi des actions de prévention/sensibilisation/formation sur la question des violences faites aux femmes et de l'égalité Femmes/Hommes.

👉 Femmes solidarité 91,  
10 quai de la borde Bât A2  
91130 Ris-Orangis. 01 70 58 93 37  
Écoute téléphonique : 01 70 58 93 30  
[femmes-solidarite91@comjeun.fr](mailto:femmes-solidarite91@comjeun.fr)

**THÈME :  
RICHE DE  
CULTURE(S) !****CONCOURS DU  
JEUNE ÉCRIVAIN  
ET DU JEUNE  
ILLUSTRATEUR**

Ce concours départemental est organisé par la Ligue de l'enseignement de l'Essonne, soutenu par la Préfecture de l'Essonne et la SDJES 91 et en partenariat avec l'Association du Coq à l'Âne, l'Union Départementale des Associations Familiales, la Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative de l'Essonne, la Direction Départementale des Services de l'Éducation Nationale et Lire et faire lire Essonne. Il s'adresse aux jeunes essonnais de 8 à 18 ans, qui ont jusqu'au 28 février 2022 minuit pour envoyer leur texte ou illustration sur le thème « Riche de culture(s) ! ». Douze lauréats remporteront un chèque culture et les contributions sélectionnées seront éditées dans un livre remis aux participants lors du forum officiel de remise de prix.

👉 Toutes les modalités de participation sont disponibles sur [www.ligue91.org](http://www.ligue91.org) et [www.lecoqane.fr](http://www.lecoqane.fr).

Essonne  
LE DÉPARTEMENT  
— TERRE D'AVENIR —**LE TREMPLIN CITOYEN  
POUR LES 16/25 ANS**

Avec le Tremplin citoyen, le Département finance une partie des projets individuels d'accès à l'autonomie des jeunes de 16 à 25 ans (1 projet entre 16 et 20 ans et 1 projet entre 21 et 25 ans). Il prévoit 400€ par projet et jusqu'à 800€ entre 16 et 25 ans. Il inclut des volets éducation, étude et formation, logement et santé. Pour en bénéficier, il faut résider en Essonne depuis au moins 6 mois ; pouvoir assumer un reste à charge de 10 % du montant du projet déposé ; avoir un compte bancaire ou postal nominatif (hors livret A) ; justifier de la réalisation de 40 heures d'engagement ou 35 heures dans le cas de l'obtention du Certificat prévention et secours civiques niveau 1 (PSC1, valable 3 ans).

👉 [www.tremplin-citoyen.essonne.fr](http://www.tremplin-citoyen.essonne.fr)

👉 [www.morangis91.com](http://www.morangis91.com)

## Vie économique



## RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE CHARCOT

Le 7 décembre, la Municipalité a réuni les entreprises de la rue Charcot afin de leur présenter le projet de réaménagement de la rue porté par la ville et réalisé par l'agglomération. Cette réunion fut également l'occasion pour les entreprises d'échanger sur les problématiques rencontrées comme la circulation des poids lourds, le stationnement, etc. Une prochaine réunion doit encore se tenir avant l'été, avant le lancement des travaux en 2023.

## Papilles d'Or



## FÉLICITATIONS AU PETIT SABAYON !

Le restaurant morangissois a remporté **3 Papilles d'Or** dans la catégorie gastronomique. Il se classe également 2<sup>e</sup> de l'Essonne de ce concours. Pour Frédéric et Sandra Lagrange, qui ont repris le restaurant il y a 2 ans, c'est une belle reconnaissance. « *Nous sommes très contents pour notre 1<sup>ère</sup> participation, de plus dans la catégorie gastronomique. C'est un bon challenge pour l'équipe afin d'obtenir 4 papilles ! C'est aussi un petit coup de pouce dans cette période difficile* ».

👉 **Le Petit Sabayon, 15 rue Lavoisier, 09 88 08 04 58**

## Guide Ville



## LE GUIDE VILLE 2022 EST ARRIVÉ

Présenté sous un nouveau format, le Guide Ville 2022 rassemble toutes les informations utiles sur la ville, ses services ainsi qu'un annuaire des professionnels. Il vous accompagnera dans toutes vos démarches de la Petite Enfance aux Séniors.

👉 [www.morangis91.com](http://www.morangis91.com)

## Espace Pierre Amoyal



## NOUVELLE GESTION

La Ville a signé une convention avec l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre et l'Établissement public les Bords de Scènes et bénéficie désormais de la quasi-totalité du calendrier de l'Espace Pierre Amoyal, soit plus de 300 jours de disponibilités pour sa programmation contre 50 auparavant. Elle gèrera également l'organisation de la salle.

## Vigilance



## ATTENTION AUX CAMBRIOLAGES

Suite à une recrudescence de cambriolages, les Polices Municipale et Nationale et les services de la Ville restent mobilisés pour sécuriser les habitations fermées et nous les remercions de leur vigilance et de leur réactivité. Il est important de rappeler quelques règles pour sécuriser son habitation et décourager ainsi les voleurs. Installation d'équipements de sûreté, d'alarme avec transmetteur, éclairage à détection sont autant d'outils qui vous permettront de sécuriser votre habitation. Il est aussi recommandé de ne pas laisser d'outils et autres objets dans le jardin facilitant escalades et dégradations, de dissimuler votre absence en utilisant des équipements programmés (éclairage, radio-télévision) et de protéger vos objets de valeur. Enfin, en cas d'absence prolongée, n'hésitez pas à souscrire à l'opération tranquillité vacances (OTV), n'indiquez aucune date de départ sur les réseaux sociaux et prévenez une personne de confiance afin qu'elle puisse venir prendre le courrier régulièrement et faire « vivre votre logement ». En cas de vol par effraction, ne touchez à rien et composez immédiatement le 17.

## Subvention



## VÉHICULE SUBVENTIONNÉ

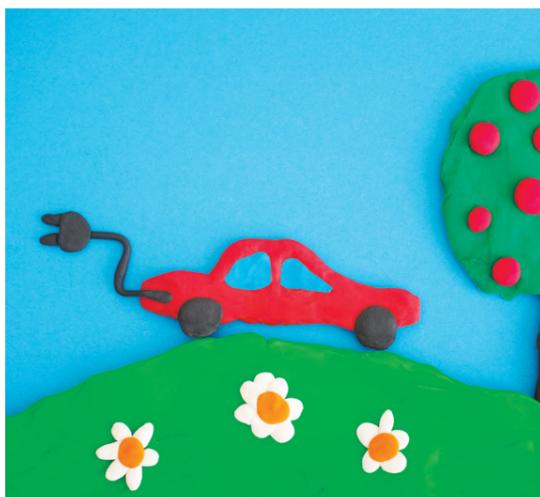
La Métropole du Grand Paris financeur à hauteur de 5 507 € du nouveau véhicule des Services Techniques. Le Bureau métropolitain du 6 octobre 2021 a accordé une subvention de 5 507 € pour le projet d'acquisition d'un véhicule électrique pour le service propreté voirie sur proposition du Comité d'examen des projets réuni le 29 septembre dernier.

👉 **Retrouvez toutes les subventions sur [www.morangis91.com](http://www.morangis91.com)**

## Véhicules électriques

## BORNES DE RECHARGE

Les 4 anciennes bornes de recharge de Morangis vont intégrer le parc géré par IZIVIA, prestataire du syndicat SIGEIF à qui la Commune a transféré la compétence. D'ici début 2022, Morangis sera équipée de 2 nouvelles bornes de recharge : Borne à 22 kW avec 2 points de charge sur le parking face au Longchamp. Borne à 24 kW avec 2 points de charge sur le parking du gymnase Claude Bigot. Courant 2022, une station "Express" avec 4 points de charge à 50 kW, 100 kW et 150 kW sera installée par Métropolis sur le parking de l'église.



En finir avec la désinformation et la démagogie! Le dossier urbanisme est l'occasion d'apporter un éclairage factuel, de lever des craintes alimentées par des rumeurs, de rappeler les règles régissant la construction, de faire le point sur les projets à venir. Notre ville est assujettie à la loi SRU et devra atteindre le seuil obligatoire de 25% de logements sociaux en 2025. Notre équipe s'emploie depuis 18mois à mettre en œuvre le programme sur lequel nous avons été élus, et ce malgré un contexte sanitaire perturbant et une situation financière tendue suite au placement de la ville par le Préfet dans le réseau d'alerte pour la gestion des années 2018 à 2020. Nous assumons nos responsabilités: permettre au plus grand nombre de morangis-sois de rester vivre dans leur ville, bénéficier d'un logement mieux adapté ou répondre à la demande de familles d'accéder à un logement intermédiaire quand leurs revenus ne leur permettent pas d'être propriétaires. Respecter les objectifs triennaux qui s'imposent à la ville, ne veut pas dire faire n'importe quoi et n'importe où. Un dialogue exigeant avec les promoteurs s'est instauré et lorsque leur projet est conforme au plan local de l'urbanisme voté par la précédente municipalité en 2019 (Notre groupe avait voté contre), la municipalité doit instruire le permis de construire. De nouveaux habitants appellent de nouveaux équipements ou la réhabilitation des plus vétustes. Accompagner le développement de notre ville est au cœur de nos préoccupations : 2022 verra la construction d'un nouveau réfectoire pour la maternelle les Hirondelles ; l'ouverture du centre technique municipal; l'accueil du public par la police municipale ou le CCAS dans de nouveaux locaux. Nouvelle année, nouveau chemin vers de nouveaux bonheurs. Meilleurs vœux à tous

● **Élus de la liste : 01 69 34 88 92**  
« Passion Morangis, Agir vraiment »,  
[www.passion-morangis.com](http://www.passion-morangis.com) ●

Quelques mois seulement après les élections municipales, les promesses de campagne se sont évaporées : 1) Les habitants peuvent le constater : la ville est plus sale aujourd'hui que sous le mandat précédent. 2) Incivilités et dégradations se multiplient. Des véhicules municipaux ont même été volés ! A quoi ont servi les recrutements de policiers municipaux ? Pour quoi l'astreinte de la police s'arrête-t-elle à 22h alors que l'attribution de primes et d'un logement de fonction couvre toute l'amplitude légale de la nuit (21h-7h) ? 3) Urbanisme : Mme le Maire s'était engagée publiquement à organiser une réunion avec les élus d'opposition. Elle n'a pas tenu parole. Les projets immobiliers fleurissent et interpellent. La promesse de réunion a été remplacée par un point expédié en quelques minutes en commission municipale. Ce manque de transparence est regrettable. Plus de 650 logements sont déjà validés par cette équipe. La barre des 1000 logements nouveaux pourrait être dépassée d'ici 2026 ! Victime de cette folie immobilière, qui a ému les habitants, un ancien corps de ferme, vestige du patrimoine de la ville, vient d'être démolit quelques mois seulement après la signature précipitée d'un permis par la nouvelle majorité. 4) Une hausse excessive des tarifs municipaux a été décidée en Conseil Municipal par la maire, soit en moyenne + 30 % à 50 % dès le 1<sup>er</sup> janvier (cantine, repas des seniors,...). Pourtant l'inflation stagne à 1,5 % depuis 3 ans. Cette ségrégation par l'argent est inacceptable. Elle ignore la crise actuelle et touche plus lourdement les tranches les plus basses. Si nous ne sommes pas opposés à une hausse raisonnable des tarifs, nous défendons toujours l'accès de tous aux services publics.

● **Élus de la liste : « Morangis Pour Tous », Michel Signarbieux, Zohra Toulbi, André Pereira, Mathilde Goujon, Arnaud N'Dong** ●

Primes de fin d'année. 100€ de chèque énergie, 1 000€ d'aide pour les demandeurs d'emploi en longue durée, 1 000€ de « prime Macron » pour le pouvoir d'achat etc... Est-ce Noël avant l'heure ? L'effet euphorisant des campagnes présidentielles et législatives qui approchent ? Si ces primes peuvent être pour certains une aide non négligeable, elles ne résolvent en rien les problématiques de fond ? Pourquoi un actif aujourd'hui ne peut-il pas vivre décemment de son travail ? Pourquoi un demandeur d'emploi de longue durée ne retrouve-t-il pas une activité ? Plutôt que de réformer en profondeur on temporise à coup d'argent public. Dans le même temps l'Agence Française de Développement (AFD) a versé 371 millions d'Euros à la Chine entre 2018 et 2021. Ainsi la Chine en passe de devenir la première économie mondiale reçoit plus d'aides publiques de l'Etat Français que le Burkina Faso ou le Cameroun nettement plus défavorisé. Quid du local ? Hormis les primes au personnel pour la tenue du centre de vaccination. Morangis reste plongée dans l'inertie subissant l'urbanisation intensive et sa réglementation comme la loi SRU (25 % de logements sociaux par commune), SDRIF (construction de 70000 logements par an (1,5 million d'ici 2030 dont 30 % de logements sociaux). A Morangis cela va se traduire d'ici 2025 par une bétonisation (déjà bien entamée) de l'axe traversant notre ville Avenue De Gaulle/Avenue du Général Leclerc. Le béton est déjà prêt à être coulé que les problématiques existantes (circulation, propreté, services publics) ne sont toujours pas réglées. 2021 année de la résilience forcée, souhaitons que 2022 soit l'année du changement, un changement qui ne peut se faire sans l'implication de chacun dans la vie publique. Meilleurs vœux à tous

● **Élus de la liste : 06 03 85 80 01**  
« Une nouvelle énergie pour Morangis », Carole Personnier, Xavier Dugoin ●

# PRINCIPALES DÉCISIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX

PROCHAINS  
CONSEILS MUNICIPAUX  
17 JANVIER ET 7 MARS 2022

## CONSEILS MUNICIPAUX

### ● 27 SEPTEMBRE 2021

Lors de cette séance, le conseil municipal a délibéré sur les points suivants :

- Après délibération la création des cinq comités de quartier et leur découpage ont été adoptés à l'unanimité, après un vote à main levée. Il a également été décidé la composition de ces comités et adopté la Charte des Comités de quartier de la ville de Morangis
- Adoption à l'unanimité, après un vote à main levée, de la création du Conseil Municipal des jeunes (règlement et fonctionnement).
- Désignation à l'unanimité, après un vote à main levée, des élus aux conseils des écoles de la ville : Madame Marie Hamidou représentera Madame le Maire en son absence. Madame Di Mambro représentera la commune dans les conseils des écoles de la Ville.
- Adoption à l'unanimité des votants, après un vote à main levée, de l'actualisation du règlement intérieur des temps Périscolaires et Extrascolaires pour l'année 2021/2022.
- Adoption à l'unanimité, après un vote à main levée, de la modification des tarifs communaux et création d'un tarif « École

de Cirque », d'un tarif « Atelier d'écriture » et d'un tarif « cours de théâtre initiation 1 et 2 ».

- Adhésion et prolongation à l'unanimité, après un vote à main levée, de la convention pour le fonds de solidarité pour le logement en Essonne (FSL 91) avec le Conseil Départemental.
- Attribution à l'unanimité, après un vote à main levée, d'une prime exceptionnelle pour les agents mobilisés pendant l'ouverture du Centre de Vaccination bi-site Morangis/Paray-Vieille-Poste.

### ● 8 NOVEMBRE 2021

Lors de cette séance, le conseil municipal a délibéré sur les points suivants :

- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Institut Curie pour la recherche contre le cancer du sein dans le cadre d'Octobre Rose.
- Ralliement à la procédure de renégociation du contrat d'assurance statutaire du centre interdépartemental de gestion.
- Adoption, après en avoir délibéré, à l'unanimité, après un vote à main levée de la convention de mise à disposition de l'Espace Pierre Amoyal.

L'ensemble des procès-verbaux des conseils municipaux sont consultables sur :

[www.morangis91.fr](http://www.morangis91.fr)

### ● 6 DÉCEMBRE 2021

Lors de cette séance, le conseil municipal a délibéré sur les points suivants :

- Autorisation à l'unanimité, après un vote à main levée, d'ouverture de crédits d'investissement par anticipation au vote du budget primitif 2022.
- Décision à l'unanimité, après un vote à main levée, d'avances de subvention par anticipation du budget primitif 2022.
- Adoption à la majorité, après un vote à main levée, des tarifs communaux pour 2022.
- Adoption à la majorité, après un vote à main levée, de l'actualisation des durées et aux conditions d'amortissement des immobilisations communales
- Approbation à l'unanimité, après un vote à main levée, de la Convention Territoriale Globale entre la Commune de Morangis et la CAF de l'Essonne
- Autorisation, à l'unanimité des votants, après un vote à main levée, de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre à modifier le périmètre du Droit de Préemption Urbain Renforcé de Morangis en instaurant un Droit de Préemption Urbain Renforcé sur le secteur dit « avenue Charles de Gaulle » et à déléguer ce droit à l'Établissement public foncier d'Île-de-France.



## PERMANENCES

### ● BRIGITTE VERMILLET, MADAME LE MAIRE,

Reçoit sur rendez-vous au 01 64 54 28 71 madamelemaire@morangis91.com

### VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN CHARGE DE L'HABITAT ET DU PATRIMOINE DÉPARTEMENTAL

Reçoit sur rendez-vous bvermillet@cd-essonne.fr

### ● STÉPHANIE ATGER, DÉPUTÉE DE LA CIRCONSCRIPTION

Permanence sans RDV : Lundi, jeudi et vendredi : 10h/12h et 13h/17h Sur rendez-vous le vendredi matin 36 rue G. Péri, Massy 01 69 20 77 49 stephanie.atger@assemblee-nationale.fr

### ● MAISON DE L'ESSONNE 01 60 91 91 91

### ● PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Les centres les plus proches sont : ● Chilly-Mazarin 01 60 92 10 00 ● Savigny-sur-Orge 01 69 05 46 29 (ou 74 14)

### ● SECOURS CATHOLIQUE 06 30 49 45 20

### ● SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS 06 81 51 06 41

### ● LA CHAMBRE DES NOTAIRES DE L'ESSONNE Consultations gratuites à Evry - 01 60 78 01 27

## HÔTEL DE VILLE

12 avenue de la République BP 98 91420 Morangis Cedex Tél. 01 64 54 28 28 Fax 01 69 09 63 01 mairie@morangis91.com www.morangis91.com

### ● HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 9h30/12h-13h30/17h30  
Mardi : 8h30/12h-13h30/17h30  
Mercredi : 8h30/12h  
Jeudi : 8h30/12h-13h30/18h30  
Vendredi : 8h30/12h-13h30/17h30  
Samedi : 8h30/12h

### ● CABINET DU MAIRE

01 64 54 28 71  
● CCAS 01 64 54 28 30  
● SERVICE SÉNIORS 01 64 54 28 20

Pour toute venue en mairie, le port du masque est obligatoire et veuillez prévoir votre stylo.

### ● POLICE MUNICIPALE

01 64 54 28 01

### ● DIRECTION GÉNÉRALE

01 64 54 28 07

### ● COMMUNICATION

01 64 54 28 57

### ● ÉTAT CIVIL - CIMETIÈRE

01 64 54 28 02/03

### ● SERVICE RÉGIE

01 64 54 28 60

Lun. 9h45/12h et 13h30/17h15,

mar. et ven. 8h45/12h et 13h30/17h15,

jeu. 8h45/12h et 13h30/18h15,

mer. et sam. 8h45/11h45

### ● SERVICE URBANISME

01 64 54 28 70

Fermé au public le mardi après-midi.

### ● FINANCES

01 64 54 28 06

### ● ÉLECTIONS

01 64 54 28 14

### ● ENFANCE ÉDUCATION

01 64 54 28 65

### ● ENFANCE PÉRI ET EXTRASCOLAIRE

01 64 54 28 66

### ● JEUNESSE/CITOYENNETÉ

01 64 54 28 50

### ● PETITE ENFANCE

01 64 54 28 45

### ● RESSOURCES HUMAINES

01 64 54 28 12

### ● SERVICES TECHNIQUES

01 64 54 52 40

### ● SPORTS

01 64 54 52 19

### ● CULTUREL

01 64 54 28 56

### ● ANIMATION LOCALE ET VIE ASSOCIATIVE

01 64 54 28 53



ALLÔ, MADAME LE MAIRE  
01 64 54 28 38



EN JANVIER, FÉVRIER ET MARS 2022

Tous les mercredis  
de 14h30 à 15h30



### ● ETHAN AUDENET

7 octobre 2021

### ● ELLA LAKHAL

10 octobre 2021

### ● FATIM BA

13 octobre 2021

### ● SAO LOPES MARTINS

18 octobre 2021

### ● JULES EHRLMAN

19 octobre 2021

### ● CLÉA DE SANOIT

21 octobre 2021

### ● GEORGIA GILLIER

27 octobre 2021

### ● ELIO HUIBAN

28 octobre 2021

### ● MANOHY RATOVOSSOA

31 octobre 2021

### ● SANDRO VISCONTI

15 novembre 2021

### ● EMMA MAZZONI METAIS

28 août 2021

### ● LIANA GROD

30 août 2021

### ● LÉANA DEPLANQUE

3 septembre 2021

### ● JORDAN OLIVES

10 septembre 2021

### ● EMIE VERRECCHIA

11 septembre 2021

### ● GAËTAN RENARD

14 septembre 2021

### ● ASSIA TAHRI

16 septembre 2021

### ● ADAMA BATHILY

28 septembre 2021

### ● ANIS EL HAJJOUJIA

30 septembre 2021

### ● ÉMI MORITA

30 septembre 2021



### ● CAMILLE CLAYEUX ET GUILLAUME DOS SANTOS

18 septembre 2021

### ● STÉPHANIE DA CONCEIÇÃO SANTOS ET STEVE CELINI

18 septembre 2021

### ● MALKIËL DUPRAZ ET TSELIA LOUË

30 septembre 2021

### ● MARION GLÉMAREC ET BENJAMIN DUBUT

2 octobre 2021

### ● ISRAA MSALLEM ET MOHAMED OUEIRIEMI

9 octobre 2021

### ● MYRIAM ABDELLAOUI ET TARIK BOUDKIK

9 octobre 2021

### ● ISSAME HADJI ET AMAL DJERBOUA

6 novembre 2021

42



### ● SANDRA DOS SANTOS ET JULIEN SUM YUEN

6 novembre 2021

### ● CHRISTIANE LE MÉNELEC NÉE ROUSSEY

4 août 2021

### ● LUISETTA LIZZI NÉE FABBRO

30 août 2021

### ● PIERRETTE MARTINEAU NÉE BIDAUD

7 septembre 2021

### ● PIERRE BONDUELLE

13 septembre 2021

### ● ISABELLE ANDRIANARISON NÉE RANDRIA

16 septembre 2021

### ● GISÈLE LEMONNIER NÉE HAVARD

20 septembre 2021

### URBANISME



Les déclarations préalables sont consultables sur le site de la ville : [www.morangis91.com](http://www.morangis91.com) rubrique : urbanisme



La prochaine campagne de recensement national débutera le

20 JANVIER  
JUSQU'AU 26 FÉVRIER 2022

Des agents recenseurs de la ville seront chargés de collecter à domicile un certain nombre d'informations qui serviront par la suite à prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. Merci de leur réserver votre meilleur accueil.



P. Pouchain



C. Sontre



G. Prenelle



GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE et LA VILLE DE MORANGIS

- RÉDUIRE
- COLLECTER
- VALORISER

les calendriers de collecte du 1<sup>er</sup> trimestre arrivent

SURVEILLEZ VOS BOÎTES AUX LETTRES





**MEILLEURS VŒUX**

**2022**

**[WWW.MORANGIS91.COM](http://WWW.MORANGIS91.COM)**